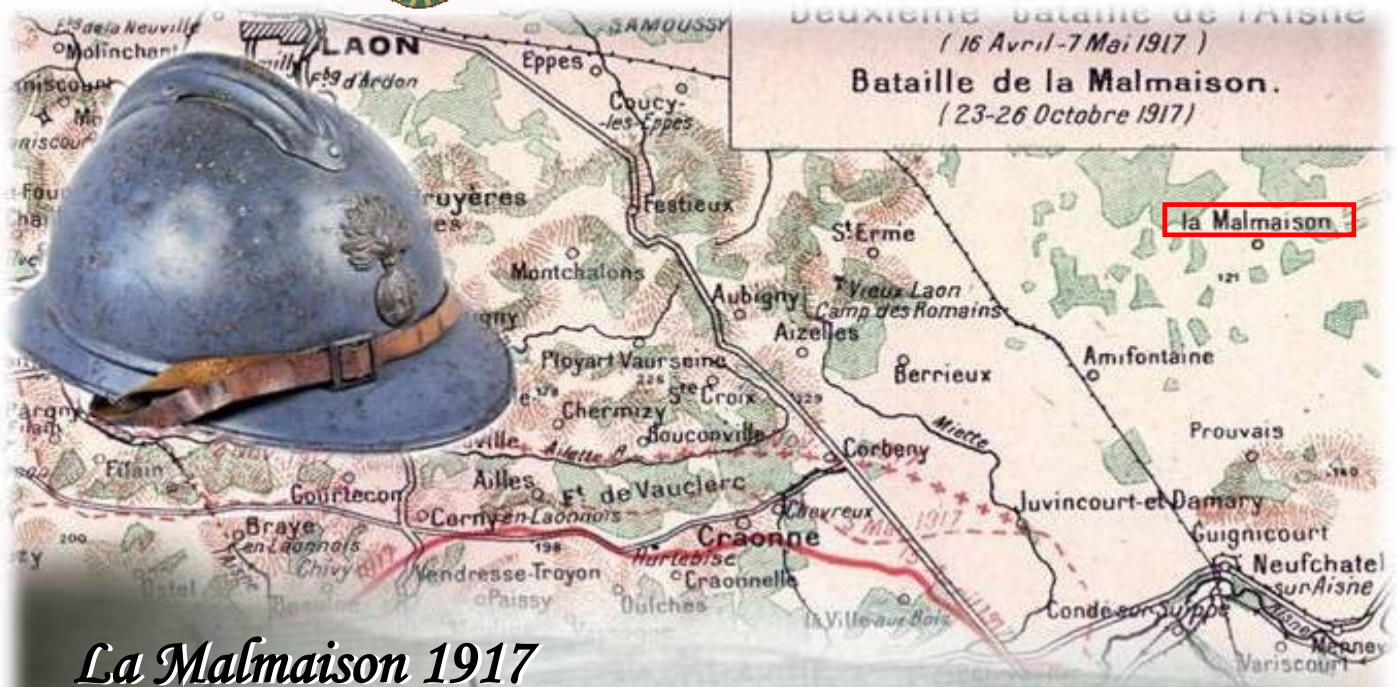


Amicale du 12e Régiment d'Artillerie et des Artilleurs



Bulletin°28

Juillet 2017



La Malmaison 1917



Mordant et Manoeuvrier

EDITORIAL

Mot du Président

1. Vie de l'amicale
2. Histoire Insolite
3. Rubrique Historique
4. Actualité Militaire

Directeur de la publication : Arnaud Cabrol de Saint Georges
Date du dépôt légal : 07/2017. Parution Semestrielle.
Imprimé pour l'Amicale du 12^{ème} Régiment d'Artillerie et des Artilleurs
Par Astuce print- ZI de la Zinzel, 7 place de Geisselbronn
67590 Schweighouse sur Moder
ISSN 2554 - 7275 en ligne
ISSN 2554 - 0947 version papier

ACTIVITÉS 2017

09 Janvier 2017: Vœux de garnison de Haguenau Pavillon Joséphine

12 Janvier 2017: Galette des rois et vœux de l'amicale, Biblisheim

9 Mars 2017: Inauguration « salle de Artilleurs »

Avril 2017: Réunion de l'amicale

12 Mai 2017: Conseil d'administration de l'amicale

27 Mai 2017: Journée de cohésion

14 Juin 2017: Réunion des amicales FNA – Paris

17 juin 2017: Remise de médailles aux méritants

24 juin 2017: Assemblée Générale 2017

ADMINISTEURS DE L'AMICALE

Président : Arnaud CABIROL

28 rue de la forêt 67360 BIBLISHEIM
(03.88.90.25.38 et 06.72.99.70.46)
arnaud.cabirol@orange.fr

Vice président: Lucien LAMBERT

14, rue Édouard KREBS
67170 BRUMATH
(03 88 51 80 30)

lucien.lambert2@wanadoo.fr

Secrétaire Général: Alain VERNEYRE

Alain VERNEYRE
3, rue des Carrières 67500 HAGUENAU
(06 84 07 64 36)
alain.verneyre@orange.fr

Trésorier : Jean-Patrick BRENET

Trésorier adjoint: Henri FORT

Administrateurs: Alain REYNAERT

Alain SOUDANT
James CAPPOËN
Georges SCHAEFFER
Jean-Pierre GEORGET
Thierry CONTOUX
Gérard DERNELLE

MOT DU PRESIDENT

Dans un contexte géopolitique dense, notre amicale a poursuivi, pendant ce premier semestre ses activités de mémoire et de solidarité avec sérénité.

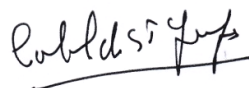
L'inauguration de notre « salle d'honneur », l'action de mémoire envers l'adjudant chef André et la remise de la « médaille des méritants » à notre trésorier sont les événements particuliers qui ont marqué ce début d'année.

La commémoration du centenaire de la première guerre mondiale figure toujours dans ce bulletin. Jean-Michel Diot nous décrit l'action de l'artillerie du 12^{ième} RA dans le cadre de la bataille de La Malmaison du 17 au 25 octobre 1917.

Tels sont les points forts de cette édition qui, je l'espère, captera votre attention.

Bel été à vous, cordialement

Le président de l'amicale du 12^{ième} RA et des artilleurs
Arnaud Cabirol de Saint Georges




PS. Désormais les bulletins seront diffusés en ligne sur notre site (amicale12212.free.fr) et seront distribués en version papier à nos adhérents.

JOURNÉE COHESION

C'est au cours d'une belle journée printanière que les plus curieux d'entre nous se sont retrouvés au musée du Pétrole situé à Merwiller-Pechelbronn en Alsace du Nord le 27 mai dernier.

Le caractère unique de ce musée créé sur le site même de l'exploitation du pétrole a éveillé l'intérêt de l'assistance qui ne s'est pas privée d'interroger notre guide.

La choucroute dégustée au restaurant voisin à la suite de la visite a été à la hauteur de la réputation gastronomique alsacienne!

Nous avons été très heureux et très honorés de la présence, parmi nous, du général Kolb et de son épouse à cette très agréable rencontre.



Galette des rois et vœux de l'amicale 2017

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que l'amicale s'est réunie à Biblisheim le 12 janvier 2017 pour présenter les vœux autour de la traditionnelle galette des rois.

Les souhaits du président orientés vers l'optimisme pour l'année de changement qui s'ouvre ont précédé les échanges de vœux cordiaux et individuels entre les participants. C'est dans la bonne humeur que la couronne du roi de la soirée a été posée sur la tête de notre ami Maurice Stark.



NECROLOGIE

Nous ont quittés:

Le 30 janvier 2017: Maréchal des Logis Marcel Brangeon Appelé du 9 janvier 1957 au 10 mai 1959 a servi au 1/12 en Algérie dans l'Oranais.

Le 15 mars 2017: Brigadier chef Jean Rimoldi Appelé au 12^{ième} RA à Haguenau en 1938 a participé à la campagne de Belgique et est entré en résistance en 1943. A été longtemps trésorier de l'amicale.

Le 16 mai 2017: Général de corps d'armée Yves Bardon Président d'honneur de la Fédération Nationale de l'Artillerie (FNA)

Le 7 juin 2017: Philippe Diot frère du chef d'escadron Jean Michel Diot, ancien sous-officier

Le 20 juin 2017: Abbé Demeusy ancien aumônier militaire pendant la 2^{ième} guerre mondiale, sympathisant de l'amicale.

L'amicale du 12^{ième} RA et des Artilleurs présente ses sincères condoléances aux familles de nos camarades.



VIE DE L'AMICALE

INAUGURATION DE LA SALLE D'HONNEUR DE L'AMICALE

Grace à la persévérance de Guy Pertusa, la municipalité d'Oberhoffen a mis à la disposition de l'amicale, gracieusement, une salle disponible située dans le complexe festif de la commune.

Le 9 mars à 19 heures, cette salle baptisée « Salle des Artilleurs » a été inaugurée en présence du maire d'Oberhoffen et de trois de ses adjoints accompagnés des chefs de service concernés.

Dans son allocution le président Arnaud Cabirol a remercié la municipalité d'avoir fait l'effort d'héberger l'amicale dans ses infrastructures et précise que la vie quotidienne de l'amicale en sera considérablement facilitée.
« Nous en ferons une salle d'honneur et nous y tiendrons nos réunions. »

Monsieur Gunter Schumacher, maire d'Oberhoffen sur Moder, nous a confirmé son souhait de conserver les relations traditionnelles, toujours cordiales et respectueuses avec le monde militaire.

Une chaleureuse réception clôtura cette soirée.



DEVOIR DE MÉMOIRE

CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE DE L'ADJUDANT-CHEF ANDRÉ

Le Souvenir Français en charge de recenser et entretenir les tombes de nos concitoyens morts pour la France a informé l'amicale du 12^{ième} RA et des Artilleurs de l'existence, au cimetière Saint Nicolas de Haguenau, de la tombe de : **L'adjudant-chef René Del Auguste ANDRE** tué à l'ennemi le 22 mai 1940 à Marchiennes près de la frontière belge.

L'adjudant-chef André en garnison à Haguenau en 1939 appartenait au 12^{ième} RA. A la mobilisation, le 12^{ième} RA s'est scindé en deux et les 5^{ième} et 6^{ième} groupes formèrent le 212^{ième} RALD sous les ordres du Lieutenant Colonel Taton commandant en second le 12.

C'est donc tout naturellement que les anciens du 12^{ième} RA ont déposé sur la tombe de notre ancien le 22 mai 2017, date anniversaire de sa mort, la plaque de notre amicale.



Le colonel Lambert, chef de Corps du 28^{ième} groupe Géographique, Roger Gehres, président du Souvenir Français de Haguenau et Didier Brissac, président de la 323^{ième} section de la médaille militaire entourés de leurs membres se sont joints à notre amicale pour célébrer cette action de mémoire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dans tout le monde associatif, l'assemblée générale annuelle imposée par la loi, est l'activité la plus attractive pour les adhérents.

L'amicale du 12^{ième} RA et des Artilleurs n'a pas dérogé à la règle et s'est réunie le samedi 24 juin en la salle de la Couronne à Oberhoffen.

A 10 heures 30 le président a ouvert la séance et après une minute de silence en l'honneur de nos disparus a procédé au déroulement de l'ordre du jour réglementaire.

Le quorum des votants étant atteint, les approbations des procès verbaux de l'assemblée générale 2016 et de l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2016 ont été approuvés. Les comptes financiers, vérifiés par les commissaires aux comptes, ont été votés.

Dans son rapport moral le président a fait part, malgré la baisse inévitable des effectifs, de la bonne santé du fonctionnement de l'amicale. L'enthousiasme des adhérents aux activités montre que le moral est bon et que les missions sont remplies.

Pour l'avenir Arnaud Cabirol étudie la possibilité de faire fonctionner l'amicale avec plus de souplesse par la création d'un bureau complémentaire au conseil d'administration.

Les activités exceptionnelles projetées dans les mois à venir sont :

- ◆ La participation à la journée du Souvenir du 20 septembre 2017 organisée par la FNA pour honorer les artilleurs qui ont combattu au cours de la première guerre mondiale. Y seront associés les artilleurs des fédérations Italienne, Suisse, Allemande, Britannique et Autrichienne. Cette cérémonie aura lieu à Bligny dans la Marne.
- ◆ Une activité de cohésion les 15 et 16 décembre 2017 à Paris pour emmener les épouses visiter les vitrines de Noël et participer à la Sainte Barbe FNA à l'Arc de Triomphe et aux Invalides.

A 12 heures 30 un apéritif a précédé un repas convivial servi par un ancien appelé du 12 devenu traiteur à Oberhoffen.



MÉDAILLE DES MÉRITANTS



Chaque année la commune d'Oberhoffen distingue les personnes méritantes qui œuvrent dans la vie associative locale.

Le conseil d'administration ayant eu connaissance de la décision de notre trésorier Jean-Patrick Brenet de quitter l'Alsace a voulu le faire distinguer par la municipalité qui nous accueille si chaleureusement.

C'est ainsi que le 17 juin, notre trésorier a reçu des mains de Monsieur Schumacher, maire d'Oberhoffen, « la médaille des méritants » pour plus de 20 années de services rendus à notre amicale.



JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Dans le but de faciliter la montée en puissance du 12^{ième} RA au système d'armes Lance Roquettes Multiple (LRM), un jumelage avec le 122^{ième} Raketenartilleriebataillon, stationné à Philippsburg en Allemagne et déjà doté de ces matériels, a été réalisé afin que chacun profite de l'expérience de l'autre.

C'est ainsi qu'en octobre 1991, adjoint au Peloton Ravitaillement Essence et Munitions (PREM), j'ai été missionné pour rejoindre le 122^{ième} RAB en manœuvre au champ de tir de GRAFENWOHR situé en Bavière et bien connu de tous les artilleurs qui ont servi en Allemagne.



En matière de logistique munitions, la différence entre le 122^{ième} RAB et le 12^{ième} RA était essentiellement le véhicule de transport VTL. Nous avons perçu les véhicules logistiques de gamme Renault avec plateau déposable alors que le 122^{ième} RAB ne disposait que de véhicules classiques pour le transport de ses munitions, nécessitant aux lanceurs d'effectuer une manipulation un peu plus contraignante en montant la cage en hauteur pour charger leurs munitions se trouvant sur l'arrière du camion.



Avec mes deux VTL je suivais la manœuvre de notre régiment jumeau, quelquefois en bricolant des black out qui n'existaient pas sur les véhicules, pour rouler la nuit en mode opérationnel, de position de tir en position de tir.

Tout se déroulait comme prévu jusqu'à un incident de tir : un long feu. Après avoir suivi le protocole de sécurité, le chef de pièce a procédé au déchargement de la munition. Lors de sa sortie, le panier déséquilibré, car la moitié des roquettes n'étaient pas tirées, a cisailé le câble de treuil et chuta à terre.

L'équipage allemand n'avait plus de moyen de levage pour charger le panier sur son véhicule logistique pour réintégrer les munitions non tirées.

La nuit venant, la situation devenant embarrassante, le commandant d'unité s'est tourné vers moi et m'a demandé de l'aide. Je lui ai répondu que sans problème j'étais en mesure de le dépanner, de charger ses munitions à l'aide de l'ampirole du VTL sur un de nos plateaux déposables et de réintégrer les munitions au dépôt de munitions. Ce qui fut fait.

MANŒUVRE AU CAMP DE GRAFENWOHR 1991



Inutile de préciser que le lendemain mon équipe a été largement remerciée de cette coopération au foyer avec plusieurs « halbe beer » bavarois.

A savoir que cet incident était connu par notre régiment et c'est pour cette raison que nous ne tirions pas les roquettes en automatique de 1 à 6 mais nous sélectionnions le départ pour les tirer en quinconce afin d'avoir toujours un panier équilibré.

L'histoire ne dit pas si l'artillerie allemande s'est dotée de VTL français !!

Claude kennel



Situation.

L'échec très sanglant de l'offensive du général Nivelle au Chemin des Dames à partir du 16 avril 1917, provoque fin mai et début juin des mutineries et désertions dans l'armée française, principalement dans l'infanterie. Les soldats sont révoltés d'avoir été massacrés en si grand nombre vainement.

Le 15 mai, le général Nivelle est remplacé par le général Pétain. Ce dernier décide qu'en raison de la situation morale gravissime dans les divisions d'infanterie (DI) il faut une victoire sans appel, avec de faibles pertes, pour redonner confiance. Il donne donc priorité à une offensive limitée dans ses objectifs comme dans l'étendue du front d'attaque, avec de très puissants moyens d'artillerie. Cette nouvelle stratégie est un véritable changement dans la conduite des opérations.

Envisagée dès juin, l'offensive est prévue sur un front restreint de 12 km **dans le secteur du fort de la Malmaison**, à une quinzaine de km au nord-est de Soisson entre l'Aisne et l'Ailette, près du Chemin des Dames. La mission était d'assurer la maîtrise de toute la crête en rejetant les Allemands sur l'Ailette.

Moyens.

L'attaque doit être menée par les XI^e, XIV^e et XXI^e Corps d'Armée (CA) soit douze divisions. Le 12^e Régiment d'Artillerie (RAC) est en appui de la 43^e division d'Infanterie du XXI^e CA. En face, les Allemands tiennent les crêtes avec 8 divisions appuyées par 586 pièces d'artillerie.

L'offensive est préparée avec minutie et bénéficie de 1779 pièces d'artillerie, de tous calibres, une pièce tous les 7m. Les artilleurs sont plus nombreux que les fantassins (90 000 pour 60 000). Trente-deux jours sont nécessaires pour acheminer les 80 000 tonnes de munitions.

Préparation de l'offensive.

Le 12^e RAC monte en ligne et occupe dans la nuit du 24 au 25 septembre sa position à l'ouest du plateau de la ferme de Colombe. Les préparatifs ne passent pas inaperçus des Allemands et leur artillerie fait preuve d'une grande activité.

Le 17 octobre à l'aube, l'artillerie française déclenche sa préparation avec l'emploi massif de gaz toxiques. Les Allemands s'attendent à cette offensive, mais n'imaginent pas une telle concentration de moyens d'artillerie sur un front aussi limité. Leur défense est paralysée.

Les batteries du 12^e RAC tirent jours et nuits, les servants travaillent sans relâche, les conducteurs ravitaillent de nuit les positions malgré les tirs ennemis incessants.

Le lieutenant colonel Leroy, commandant le 12^e RAC inscrit dans le Journal des Marches et Opérations (JMO) le 17 octobre : *"tir d'obus spéciaux [gaz], nombreux harcèlements, les échelons sont bombardés"*.

Le capitaine Bouzereau de la 4^e batterie précise : *"l'activité de notre artillerie est intense, à 8h la 4^e batterie effectue la brèche avec 500 obus, la brèche est visible à la jumelle, nous tirons 1200 obus dans la nuit"*.

Le 20 octobre, le capitaine Robert de la 8^e batterie note dans son JMO : *"Harcèlement avec 120 obus à balles et 540 explosifs. Tir de 384 obus spéciaux, d'abord à cadence rapide de 6 coups pièce et par minute pour former la nappe, puis à cadence lente pendant plusieurs heures pour entretenir la nappe"*.

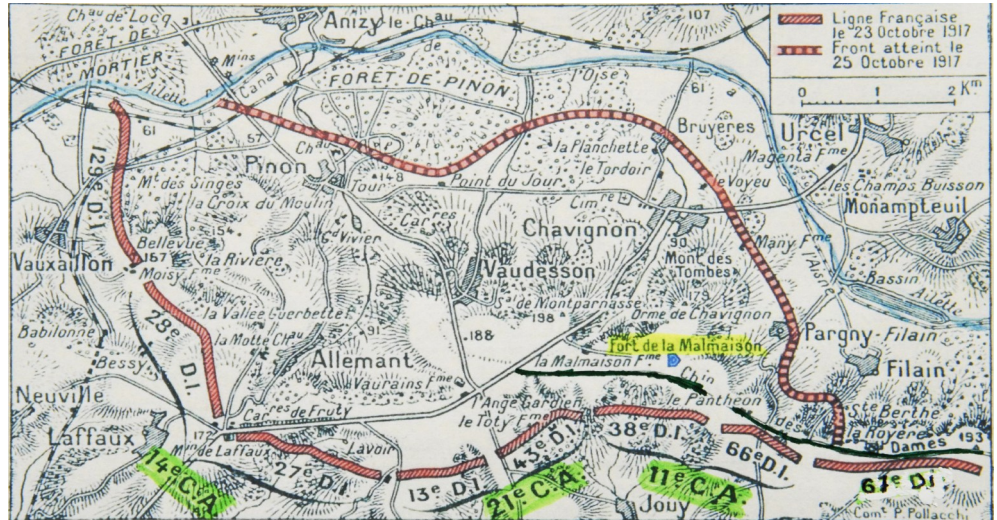
Durant cette préparation, les neuf batteries du 12^e RAC tirent 92 000 obus de 75mm.

L'Attaque

Le 23 octobre 1917 à 7h15 l'infanterie se lance à l'assaut, appuyée par l'artillerie. Soixante-sept chars et trois cents avions participent à l'attaque. Dans la zone de la 43^e DI, les détachements de liaison et d'observation du 12^e RAC accompagnent les fantassins et règlent au plus près les tirs des batteries pour appuyer leur progression.

RUBRIQUE HISTORIQUE

Le capitaine Robert de la 8^e batterie écrit : "Lorsque le 23 octobre à 7h15 les fantassins se lancent à l'assaut, les positions ennemies sont désorganisées. Les régiments attaquent chacun avec un bataillon en ligne. L'attaque s'exécute en deux bonds avec un arrêt de 4 heures sur le premier objectif atteint. Cette pause sur le premier objectif permet non seulement de réaligner le dispositif français, mais elle fait croire aux Allemands que l'attaque est achevée. C'est alors que le deuxième bataillon mène l'attaque sur un deuxième objectif, dépassant les premiers qui restent en soutien".



Les 24 et 25 octobre, les batteries poursuivent leurs appuis aux unités d'infanterie, en changeant de nombreuses fois de positions dans des conditions particulièrement difficiles. Le 24, le lieutenant-colonel Leroy mentionne : "Au cours de son déplacement, la 3^e batterie met 6h pour parcourir 2 km et surmonte des difficultés considérables".

Nos artilleurs devinent la victoire proche grâce à l'augmentation des hausses. Le 25, les Allemands évacuent leurs positions, tous les objectifs sont atteints, c'est la victoire. Le 31 octobre, les Allemands évacuent l'ensemble du Chemin des Dames.

Commentaires.

Cette bataille coûte 14 873 tués, blessés ou disparus à l'armée française. Le 12^e RAC déplore 30 tués (dont 2 officiers) et 70 blessés (dont 6 officiers). Dix-huit canons sont détruits (sur trente-six).

Le 10 novembre 1917, le 12^e RAC est cité une deuxième fois à l'ordre de l'armée avec la citation suivante :

"Après avoir tenu pendant plusieurs mois un secteur très actif et avoir été soumis quotidiennement à des tirs réglés, a apporté dans l'exécution des combats d'octobre 1917, une vigueur et un entrain remarquables, grâce à la haute valeur militaire et l'énergie de son chef, le lieutenant-colonel Leroy et de ses commandants de groupe, ainsi qu'à l'endurance, au dévouement absolu, au moral élevé de tous. A réalisé une préparation aussi complète que possible et accompagné ensuite d'une façon brillante les troupes d'attaque pendant la progression avec une exactitude et une précision parfaites. A ainsi aidé puissamment l'infanterie à conquérir les objectifs assignés".



Cette deuxième citation donne au 12^e RAC le droit au port de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre. La victoire de la bataille de la Malmaison, remportée sur les lieux hautement symboliques du Chemin des Dames, permet au haut commandement français de regagner la confiance de l'armée, de la nation et des alliés.



Réf : " La bataille de la Malmaison " par le lieutenant-colonel Christophe Gué.
Les JMO et "Le 12^e Régiment d'Artillerie" par le lieutenant-colonel Gérard Ulrich.

St Blaise 1914 Baptême du feu pour le 12e RAC

"Au matin du 14 août 1914, le chef de détachement, son excellence Von Hopffgarten, avait l'intention de rejeter les Français par St Blaise jusqu'à la frontière. Mais cela ne se produisit pas, car les Français eux-même se préparaient depuis déjà bien avant à nous attaquer.

Ils ouvrirent leurs tirs d'artillerie (12^{ème} RAC) peu avant 8h30 du matin. J'étais justement sur le chemin de Fouday vers mon petit poste situé sur la route de Saales dans la maison, à l'ouest de Fouday. Tout de suite, je me rendis compte qu'il ne s'agissait pas d'un bombardement pareil à celui des deux jours précédents. De fait, le combat fut engagé par les Français avec un tir rapide, brillamment exécuté par toute leur artillerie. Ils tirèrent d'abord, environ pendant dix minutes avec des schrapnells, puis ils passèrent au tir d'efficacité avec des obus. Un des premiers schrapnells atteignit le chef de détachement, son excellence Von Hopffgarten sur le côté 581 : il fut évacué blessé du champ de bataille. Le commandement revint au gradé le plus élevé.

La conduite française fut de première classe : le feu fut d'abord dirigé contre les emplacements des avant-trains de notre artillerie et les postes de notre état-major qu'ils avaient pu observer sans difficulté depuis deux jours. Finalement, l'artillerie allemande fut vaincue. Après cela, une grêle de coups s'abattit sur les emplacements de nos réserves, nos tranchées et d'autres sur nos mitrailleuses. Les pertes augmentaient de façon notable. En chariots, les blessés passaient devant l'emplacement de mon petit poste."

Référence : Archives de la mairie de Plaine, 67420.

Partie du discours déclamé par monsieur Grandadam, maire de Plaine le 15 août 2016 à la nécropole de Plaine.

A noter que la bataille de Plaine / St Blaise figure dans le bulletin N° 24.



LA MEDAILLE DES BLESSÉS DE GUERRE

La médaille des blessés de guerre témoigne de la reconnaissance de la Nation aux militaires blessés à la guerre ou à l'occasion d'une opération extérieure.

Le décret n°2016-1130 du 17 août 2016 définit les conditions et modalités d'attribution de la médaille des blessés de guerre. Cette médaille remplace l'insigne des blessés de guerre, qui existait jusqu'alors et qui n'était pas reconnu par la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

LA BARETTE

La barrette de l'insigne des blessés de guerre est un rectangle de ruban d'une longueur égale à la largeur du ruban et de 10 mm de hauteur.



LA MEDAILLE

La médaille des blessés de guerre est constituée d'un module bronze doré de 30 mm, constitué d'une étoile à cinq branches en mi-feuilles de chêne, mi-feuilles de laurier et d'un ruban de 50 mm de long et 35 mm de large. Chaque blessure est matérialisée par une étoile rouge vif sur le ruban de l'insigne.

Désormais, cette médaille témoigne de la reconnaissance de la Nation :

- aux militaires blessés physiquement ou psychologiquement dans les guerres ou en opérations extérieures (la blessure doit être constatée par le service de santé des armées et homologuée par le ministre de la Défense) ;
- aux déportés et internés de la Résistance ;
- aux prisonniers de guerre blessés physiquement ou psychologiquement au cours de leur détention ;
- aux titulaires de l'insigne des blessés de guerre attribué avant la création de cette médaille.

Le décret de 2016 inscrit ainsi officiellement le droit au port de la médaille des blessés de guerre pour les militaires concernés. Depuis août 2016, 9 militaires de l'Armée de Terre ont été décorés de la médaille des blessés. La définition et les conditions d'homologation de la blessure de guerre, physique ou psychique, sont précisées par l'instruction n°15500 du 12 septembre 2015.

APPUI ARTILLERIE POUR L'OPERATION CHAMMAL

L'armée de Terre a déployé en Irak un groupement d'artillerie dès juillet 2016, la Task Force (TF) Wagram. Forte de 150 militaires, cette TF est implantée sur une base alliée située en vallée du Tigre. Elle met en œuvre plusieurs canons d'artillerie CAESAR. Pleinement opérationnelle depuis septembre 2016, elle a pour mission d'apporter un appui à distance aux troupes irakiennes au sol dans leur lutte contre Daech.

Ce groupement tactique d'artillerie cohérent, entraîné et bien équipé, s'est parfaitement inséré dans la chaîne opérationnelle de la coalition marquée par les procédures américaines. L'intégration réussie des CAESAR atteste du professionnalisme des artilleurs de l'armée de Terre, capables de tirer vite, loin et avec précision.

Depuis le début de l'année, après avoir reconquis la partie orientale de Mossoul, les forces irakiennes (FSI) s'emploient à chasser l'État islamique (EI ou Daesh) de la partie occidentale de la ville. C'est dans ce contexte que les artilleurs français et leurs 4 Caesar de la Task Force (TF) Wagram ont été regroupés sur une emprise située à 20 km au nord de Mossoul.



Des canons d'artillerie pour appuyer les troupes au sol

LA RETRAITE DU COMBATTANT

La retraite du combattant est instituée au profit des anciens combattants titulaires de la carte du combattant.

Quelles sont les conditions d'obtention ?

Etre titulaire de la carte du combattant.

Etre âgé de 65 ans révolus.



Une anticipation est possible à partir de 60 ans si :

- l'ancien combattant est domicilié dans un département ou territoire d'Outre-mer,
- l'ancien combattant est bénéficiaire de l'allocation du Fonds de Solidarité Vieillesse,
- l'ancien combattant est bénéficiaire d'une pension militaire d'invalidité concédée au titre de services accomplis au cours de campagnes de guerre ou d'opérations de maintien de l'ordre hors métropole.
- l'ancien combattant est titulaire d'une pension militaire d'invalidité au taux d'au moins 50% et perçoit l'une des prestations d'ordre social attribuées sous conditions de ressources.

Où vous adresser ?

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande de retraite du combattant ainsi que les pièces annexes à joindre sur ce site ou le demander au service départemental de l'ONACVG qui vous a délivré votre carte du combattant.

Ce formulaire doit ensuite lui être retourné complété et accompagné des pièces annexes dans le mois précédant la date anniversaire (65 ans ou 60 ans le cas échéant).

Quel est son montant ?

Après vérification, par le service de l'ONACVG, des documents nécessaires et leur transmission à la trésorerie générale concernée, celle-ci versera la retraite à son bénéficiaire.

D'un montant annuel de 674 euros en 2016, cette dernière est versée semestriellement. Selon le projet de loi de finances pour 2017, le montant est revalorisé à hauteur de de 11% en deux temps. Ainsi, cette retraite annuelle du combattant est portée à 702 euros à partir du 1er janvier, puis à 750 euros d'ici la fin de l'année 2017.

Cette retraite est non imposable, non assujettie à la CSG et non réversible : elle s'éteint au décès de son titulaire.

Pour rappel, la retraite du combattant est un « avantage versé en témoignage de la reconnaissance nationale par le ministère en charge des anciens combattants, sous conditions. » Elle n'est donc pas assimilée à une retraite professionnelle. Incessible et insaisissable. elle n'est pas non plus imposable. Pour pouvoir y prétendre, il faut être titulaire de la carte du combattant. En règle générale, elle est versé à partir de l'âge de 65 ans (voire 60 ans dans certains cas particuliers).

Remarque : lors de l'audition de Jean-Marc Todeschini, le secrétaire d'État aux Anciens combattant, par la commission de la Défense, à l'Assemblée nationale, le député Philippe Vitel a fait remarquer, au sujet de cette retraite du combattant, que le gouvernement avait attendu « la dernière année » du quinquennat pour « mettre un petit bonus de quatre points ».

« En 2012, l'augmentation n'est intervenue qu'au 1er juillet! », lui a rétorqué M. Todeschini, qui défend un budget de 2,45 milliards d'euros, en baisse de 2,6% par rapport au précédent exercice. Cette diminution, régulière depuis quelques années, est due à des « raisons démographiques ».

Quoi qu'il en soit, on est loin de la polémique de l'automne 2013, quand le gouvernement avait décidé de réduire de 20 % la subvention de l'État accordées aux rentes mutualistes des anciens combattants pour trouver 10 millions d'économies en 2014 et 30 millions les années suivantes. Devant la désapprobation suscitée par une telle mesure, ce projet fut finalement annulé.